



## Plans définitifs des travaux

Les plans définitifs des travaux pour l'automne 2024 et l'hiver 2025 sont maintenant disponibles.

Des travaux seront effectués, sous réserve d'obtenir les autorisations, dans huit municipalités, soit Alma, Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, Saint-Gédéon, Sainte-Monique, Saint-Prime, Dolbeau-Mistassini, Péribonka et Saint-Henri-de-Taillon. Vous pouvez consulter les plans définitifs en [cliquant ici](#).

La programmation des travaux est établie après l'étude des demandes des riverains et des données récoltées (arpentage annuel, visites sur le terrain et survol en hélicoptère). À l'été dernier, les plans préliminaires ont été partagés aux riverains des secteurs concernés qui ont eu l'occasion d'émettre des commentaires.

En parallèle, l'équipe du Programme de stabilisation des berges a effectué du porte-à-porte (info-rétro) dans les secteurs ciblés afin de discuter directement avec les riverains et répondre à leurs questions. Au total, 28 résidences ont été visitées. En cas d'absence, un accroche-porte avec le numéro de rappel du Programme de stabilisation était laissé sur place. Ainsi, ce sont 17 personnes qui ont été jointes soit en personne, soit par téléphone.

Nous vous invitons à consulter [notre site web](#) si vous constatez de l'érosion ou une situation anormale sur votre propriété.

---

## Arpentage annuel

Rio Tinto procède encore cette année à l'arpentage de 50 km de plages autour du lac Saint-Jean. L'opération débutera prochainement. Les résultats seront disponibles en février via l'outil en ligne Geotopus [en cliquant ici](#). Il est déjà possible de consulter les données depuis 1986.

L'arpentage permet de mesurer l'évolution des largeurs de plage. Le résultat obtenu, combiné aux demandes reçues et à l'évaluation terrain, permettra d'identifier les secteurs sous surveillance pour la prochaine année. Comme prévu au décret, le processus de travaux peut être déclenché si la largeur de plage est inférieure à huit mètres sur au moins 100 mètres ou 30% de sa longueur, selon le moindre des deux.

---

## Renouvellement des baux

Nous sommes présentement en période de renouvellement des baux pour les secteurs de Saint-Félicien (côté nord de la rivière Ashuapmushuan), de Dolbeau-Mistassini et de Péribonka.

Vous recevrez, après les Fêtes, une invitation personnalisée par courriel pour signer votre bail électronique trois mois avant votre date de renouvellement. Une aide à la tâche vous est fournie afin de vous permettre de remplir le document sans problème. Rio Tinto rappelle également aux locataires de la Société Immobilière Alcan Limité (SIAL) de transmettre leur adresse courriel à [bergelsjsial@riotinto.com](mailto:bergelsjsial@riotinto.com) pour faciliter le renouvellement des baux.

Pour toutes questions sur le renouvellement de votre bail, contactez-nous au (418) 668-0151. Pour en savoir plus sur le processus général de renouvellement des baux, [cliquez ici](#).

---

## Sondage post-travaux

Nous compilons actuellement les résultats du sondage post-travaux, qui a été envoyé par la poste à tous les riverains résidant dans un secteur où des travaux ont eu lieu à l'automne 2023 ou à l'hiver 2024.

Les résultats seront partagés par le biais de nos différents comités et seront disponibles en ligne. Vous pouvez consulter les résultats des années précédentes [en cliquant ici](#).

Merci pour votre participation!

---

## Comité des parties prenantes

La présentation et le compte-rendu de la rencontre du Comité des parties prenantes du 10 septembre est maintenant disponible sur notre site Internet en [cliquant ici](#).



---

**RioTinto**

©2023 Rio Tinto, Énergie Électrique. Tous droits réservés.

**Pour nous joindre:**

Courriel: [communications.ee@riotinto.com](mailto:communications.ee@riotinto.com)

Adresse: 100, St-Joseph, bur. 104, Alma (Québec) Canada G8B 7A6

Téléphone: 418 668-0151 | Téléc. : 418 668-2295

[Abonnez-vous en cliquant ici](#) | [Annulez votre abonnement](#)